

Analyse Hors Classe 2015

675 PLP inscrit au tableau d'avancement

54 promus (+3 par rapport à 2014)

Barème du dernier promu = 238 pts (2ans 6 mois d'ancienneté dans le 10^{ème} échelon)

Promus (54) : 40 au 11ème échelon (74%) et 11 au 10ème échelon (26%)

Sur 68 collègues au 11ème échelon 40 sont promus (59%)

28 collègues du 11ème échelon n'obtiennent pas la hors classe. Parmi ceux-ci 5 collègues ont plus de deux ans d'ancienneté dans le 11ème échelon.

La bonification attribuée par le Recteur valorisant l'expérience et l'investissement professionnel reste prédominante. Le Chef d'établissement et l'Inspecteurs portent un avis : Très Favorable (TF) , Favorable(F) , Sans opposition (SAO) , défavorable (DEF). En s'appuyant sur ces avis, le Recteur met une appréciation notée selon le tableau ci-dessous.

Appréciation Recteur	Bonification	11ème échelon	Autre échelon
Exceptionnel (EXC)	90 pts	2 TF ou 1TF et F	2 TF
Remarquable (REM)	60 pts	1) 2F et note péda >= 50 et au moins 2 ans dans l'échelon 2) 2F et note péda >=52 et au moins 1an et 6 mois dans l'échelon 3) 2F et note péda >=53	1TF et F
Très honorable (TRH)	30 pts	2F et ne remplissant pas les conditions précédentes	2F
Honorable (HON)	10 pts	Au moins 1 SAO	Au moins 1 SAO
Insuffisant (INS)	0 pt	Au moins 1 DEF	Au moins 1 DEF

Sans les critères (note pédagogique et ancienneté) appliqués par le rectorat, tous les collègues du 11^{ème} échelon ayant 2 avis favorable et donc n'ayant pas démérites selon les termes de l'administration, auraient pu avoir l'appréciation Recteur Remarquable, donc obtenir les points suffisants pour être promu. Ainsi les 54 promotions auraient uniquement bénéficiées à des collègues du 11^{ème} échelon. Ce que ne veut pas le Rectorat !

Parmi les Promus du 11ème échelon : 22 ont l'appréciation Recteur « Exceptionnel » ; 18 ont l'appréciation Recteur « Remarquables » : 9 au titre du 1) ; 5 au titre du 2) et 4 au titre du 3)

Parmi les non promus du 11ème échelon : 16 ont l'appréciation Recteur Très Honorable, 11 ont l'appréciation Recteur Honorable et 1 a l'appréciation Recteur Insuffisant.

Répartition des appréciations Recteur « Exceptionnel » : 22 au 11ème échelon, 33 au 10ème, 10 au 9ème, 2 au 8ème et 1 au 7ème !